



Il faut s'arrêter sur quelques noms...

Jehan de Sorviller, maître-fauconnier du roi Charles VI de 1393 à 1404, et dont les armoiries présumées sont devenues, avec le sanglier, celles de Survilliers.



Ferry Cassinel et Jean de Montagu, surtout. En 1388, Charles VI a vingt ans. Il décide de régner désormais comme il l'entend. Il écarte ses oncles qui, à la mort de Charles V, s'étaient empressés de venir le chapeauter et qui « fichaient la pagaille » dans le royaume. Il rappelle quelques conseillers de son père et s'entoure de jeunes collaborateurs dynamiques, compétents et efficaces. Cette équipe portera dans l'histoire le nom de « Gouvernement des Marmousets ». Françoise Autrand, spécialiste de la question, nous éclaire sur leurs intentions et leur programme : « Pour les finances, diminution des dépenses publiques, diminution des impôts et donc restauration du domaine royal afin que le roi en titre ait des revenus suffisants sans briser la force productrice de ses sujets par une fiscalité décourageante ».

Lors des grandes fêtes de mai 1389, où Charles VI va célébrer une nouvelle fois la mémoire de Du Guesclin, c'est l'évêque d'Auxerre, Ferry Cassinel, oncle de Montagu, qui prononce l'éloge funèbre du grand connétable (la première oraison funèbre de la littérature française).

Or, nous savons par Edouard du Chesne, que les Cassinel s'étaient implantés à Survilliers au début du XIV^e siècle, lorsque François Cassinel, employé au trésor du roi et père de Ferry, avait épousé une certaine Alix Leschans, d'une famille qui possédait, avec leurs alliés Sorviller, la seigneurie et la haute justice de Survilliers...

Montagu lui-même était le fils de Biote, la sœur de Ferry : les Cassinel, bien placés dans l'entourage direct du roi, Montagu, dans le gouvernement des Marmousets, c'était une bonne introduction pour leur cousin Jehan de Sorviller !

Douées pour les affaires, les finances et le commerce, ces familles eurent tôt fait de s'introduire auprès

des grands.

François Cassinel était donc employé au trésor du roi. Il fut, à ce titre, chargé par Philippe VI de Valois de l'exécution pratique du testament de Marie de Brabant, la veuve pieuse et très âgée du roi Philippe le Hardi. Celle-ci, morte en 1321, avait fait don d'une partie de sa fortune à l'abbaye royale de Saint-Denis pour qu'elle accroisse son patrimoine en achetant des terres dans la région, au profit des « Charités ».